



Contrat abonnement système alarme A.J.P.

Par **saran**, le 27/06/2014 à 08:04

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse** Je suis arnaqué avec un contrat 42 mois à 128.50 pour un contrat abonnement à une centrale d'alarme A,J.P. appareil télésurveillance alarme gratuit inefficace trop couteux
Dois-je continué à payer ce contrat j'ai payé 25 mois d'abonnement
Puis j'ai pris une personne juridique pour casser ce contrat 510 frs Il me redemande 490 frs que dois-je faire ?
Merci de me répondre très rapidement votre avis
Saran

Par **Lag0**, le 27/06/2014 à 08:10

Bonjour,
Etes-vous en France ou en Suisse ? (vous parlez en francs !)